

Arrêté 2018-87 relatif à la constitution de la commission de recrutement du poste de PRAG PRCE en SVT ouvert au CU Mayotte au titre de l'année 2019

Le directeur du Centre Universitaire de Mayotte

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

Vu la circulaire MENESR n°2016-095 du 28 juin 2016 relative à l'emploi et à la procédure d'affectation des dans les établissements d'enseignement supérieur des enseignants du second degré ;

Vu l'avis du conseil d'administration siégeant en formation restreinte du 9 novembre 2018 ;

Vu le règlement intérieur du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

ARRETE

Article 1

Est constituée une commission pour le recrutement au poste de PRAG PRCE en sciences et vie de terre, ouvert au 1^{er} septembre 2019.

Article 2

La commission est composée comme suit :

NOM Prénom	Grade	Université d'appartenance	Fonctions
SIRI Aurélien	MCF	CUFR Mayotte	Directeur
SUCRE Elliott	MCF	CUFR Mayotte	Directeur du département ST - Représentant du Directeur en cas d'empêchement de ce dernier
FONTAINE Eva	PRCE	CUFR Mayotte	Coordinatrice de la filière SV – Enseignante de la discipline

Liste complémentaire

NOM Prénom	Grade	Université d'appartenance	Fonctions
GOLLETY Claire	MCF	CUFR Mayotte	Enseignante de la discipline
CLAVERIE Thomas	MCF	CUFR Mayotte	Enseignant de la discipline

Article 3

Les travaux des membres de la commission se dérouleront sur la période du jeudi 15 novembre 2018 au mercredi 12 décembre 2018.

Fait à Dembeni, le 17 novembre 2018

Le Directeur du CUFR de Mayotte
Aurélien SIRI



Délais et voies de recours au verso

Centre universitaire de formation et de recherche www.univ-mayotte.fr
Route nationale 3 B.P 53, 97660 DEMBENI